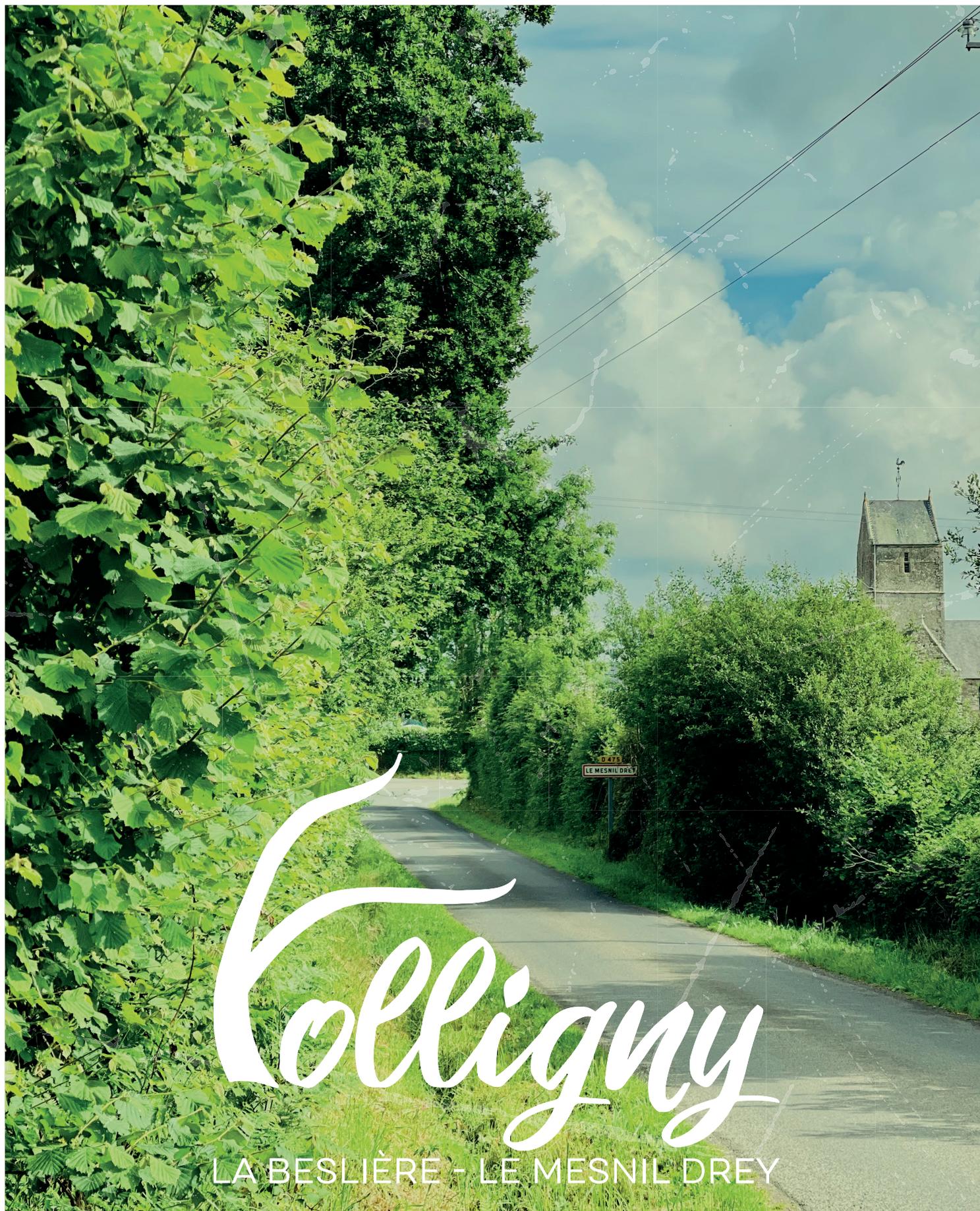


LE P'TIT JOURNAL

JUILLET 2022 | NUMÉRO 31



Colligny

LA BESLIÈRE - LE MESNIL DREY



Chères Follignaises, Chers Follignais,

Quel bonheur d'avoir pu vous croiser lors des différentes manifestations qui ont eu lieu ces derniers mois sur nos communes!

De la joie, beaucoup de bonne humeur après ces deux années d'interruption du fait de la crise sanitaire. C'était particulièrement appréciable.

Un grand merci à tous les agents communaux, aux bénévoles et à tous ceux qui ont participé.

Ces moments permettent de discuter, de mieux se connaître et de découvrir de nouveaux habitants. Être attentif à votre cadre de vie est, pour toute l'équipe municipale, un engagement, un enjeu et une préoccupation de chaque jour.

S'engager, les Follignais et les Follignaises savent le faire. Pour preuve l'élan de solidarité pour l'Ukraine.

Dès les premiers jours du conflit, nous vous avons annoncé que vous pouviez déposer vos dons à la Mairie ou au Bar La P'tite Folie. De nombreuses personnes sont venues et nous vous remercions chaleureusement.

Grâce au dévouement des pompiers de la caserne de Ifs, pompiers missions humanitaires, des camions ont été chargés et ont rejoint des camps de réfugiés. Un grand merci à tous.

Maintenant, vous en avez l'habitude, en tournant les pages, vous trouverez des informations sur nos projets, nos écoles, nos associations....

Je vous souhaite une bonne lecture.

Votre Maire, Florence GOUJAT

Sommaire

LA VIE LOCALE

Municipalité

Commémoration du 8 mai 1945	3
Pain béni	3
Soutien à l'Ukraine	3
État civil	3

Jeunesse

Projet Narramus	4
Fête de l'école	5
Bilan de la cantine à 1 €	5
Bilan du centre Les Loisirs en Folie	6

Associations

Association Les Loisirs	6
Association Fol'klore	7

Culture et patrimoine

Boîtes à livres, un appel	7
Patrimoine mis en valeur	8

Mobilités

Cet été, rendez-vous en bus à Granville	8
---	---

Paroles d'habitant

Rencontre avec EdwigeTouzé	9
----------------------------	---

CITOYENNETÉ

Entretien

Désherbage	11
Elagage des arbres	12
Journée citoyenne	12

Gestion des déchets

Ramassage des ordures ménagères	13
---------------------------------	----

Nuisances

Chats errants	13
---------------	----

URBANISME

Projets

Réunion publique sur la cellule commerciale	14
Lotissement le Jardin de la Prieurée	16
Fleurissement : des jardinières colorées	16

ÉCONOMIE

Nos commerces

Réouverture du manoir de la Beslière	17
Aux bons jours	17

LOISIRS

Événements

Rendez-vous dans mon jardin	18
Festival Pierre en Lumière	19
Chasse aux oeufs	20

Sports

Petit retour sur le tournoi de foot	20
-------------------------------------	----

COMMUNICATION

Digital

Site internet et réseaux sociaux	21
----------------------------------	----

GRANVILLE TERRE ET MER

Jeunesse

Pôle enfance Yquelon	22
Gratuité des transports scolaires	22

Environnement

Prime GTM Rénov'	23
------------------	----

LES P'TITS PLUS!

Insolite	23
----------	----

Le P'tit tuto, dates à retenir et numéros d'urgence	24
---	----

LA VIE LOCALE

Municipalité

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945 À FOLLIGNY & LA BESLIÈRE

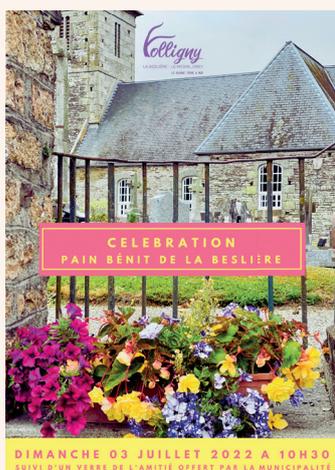
«La guerre a eu lieu. Si tragique et terrifiante. Rien ne fut plus comme avant. Rassemblés et fraternels, nous ne l'oublions pas. La guerre a lieu. Si proche et dramatique. Le visage de l'Europe en est chargé. Rassemblés et fraternels, nous le savons.»

Merci à tous de votre présence.
Une pensée particulière au peuple ukrainien.



PAIN BÉNI

Traditionnel "Pain Béni" à l'église de La Beslière le dimanche 3 juillet à 10 h 30. A l'issue de la messe solennelle, un vin d'honneur a été offert par la municipalité. Une tradition retrouvée, un moment très convivial et chaleureux.



SOUTIEN UKRAINE

Folligny affiche sa solidarité au peuple ukrainien. et plusieurs collectes de biens de première nécessité ont eu lieu sur notre commune ou la générosité a été très forte.

Nous remercions l'ensemble de la population pour cet élan de générosité.



État civil

NAISSANCES

Folligny

- GUILLEMET Elisabeth née le 10/02/2022
- DONAS Maïlo né le 11/01/2022
- LECAILLETEL Tristan né le 24/02/2022
- DUCHEMIN Neïa née le 20/03/2022
- EUDES Louise née le 07/02/2022
- LANGEVIN Albane née le 11/06/2022

La Beslière

- GOUSSOT Lou née le 22/01/2022
- BROU Maïa née le 04/06/2022

Le Mesnil-Drey

- NÉEL Éline née le 25/04/2022

DÉCÈS

La Beslière

- MAHÉ Yvette née LHOTELLIER
décédée le 29/01/22

Le Mesnil-Drey

- LESAULNIER Simone née JULIE
décédée le 02/05/2022

Jeunesse

PROJET NARRAMUS CLASSE MATERNELLE SUR L'ALBUM « UNE PETITE OIE PAS SI BÊTE » DE CAROLINE CHURCH JAYNE

Les projets Narramus ont été élaborés par des enseignants afin d'encourager les enfants à apprendre à comprendre et à raconter une histoire. Dans cet objectif, l'histoire est découverte à partir de son vocabulaire spécifique au moyen d'images et de petites vidéos.

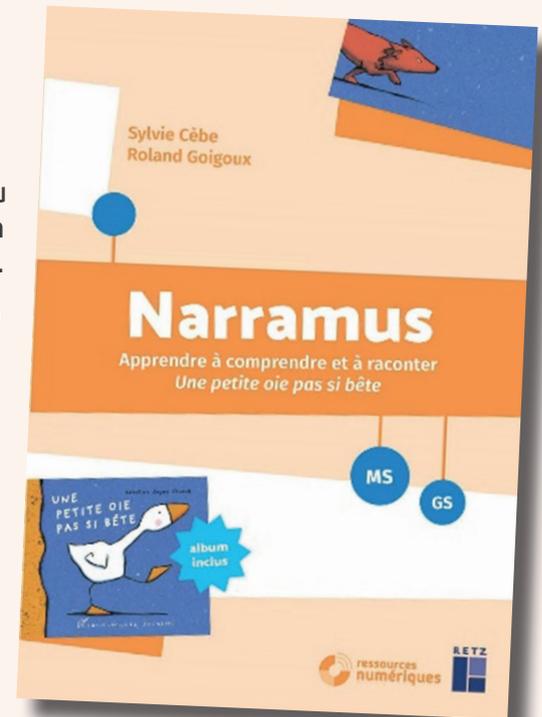
L'enfant va d'abord stocker du vocabulaire en mémoire avant de le restituer sous la forme de l'histoire. Celle-ci est racontée partiellement afin que les enfants puissent déduire les réactions et les conséquences qui découlent de la situation.

Dans l'histoire de *La petite oie pas si bête*, nous découvrons un troupeau d'oies tranquille, qui picore sur une colline près d'une ferme. Elles sont toutes blanches, avec un bec orange étincelant. Toutes, sauf une, qui passe son temps dans une marre de gadoue. Les autres oies se moquent d'elle, et elles cacardent des méchancetés. Cependant, lorsque la nuit tombe, les soirs de pleine lune, le renard surgit et leur fait passer des nuits éprouvantes, enfin, toutes, sauf une, car son pelage couvert de

boue la dissimule aux yeux du renard. La situation évoluera en fonction de la météo capricieuse...

Sur ce projet, malmené par la pandémie hivernale, les enfants ont aussi fabriqué un support afin de pouvoir raconter l'histoire à la maison. Trois paysages essentiels ont été réalisés, ainsi que tous les personnages sous forme de petites marionnettes. De retour à la maison, ils ont dû réinvestir le vocabulaire mémorisé en classe et le restituer sous forme d'une histoire construite et cohérente à leur famille, qui devait répondre à une simple question afin d'évaluer la qualité de la représentation.

Au-delà d'un simple projet langage, cette histoire parle d'acceptation



des différences, un sujet qui reste majeur dans la petite société qu'est une classe. Les parents ont su me dire qu'ils avaient vraiment apprécié cette approche.



Support de l'histoire réalisé sous forme d'un petit livret réalisé par les enfants (peinture, coloriage, découpage).



Réalisation d'oies en peinture d'après la description faite dans le livre et les connaissances des enfants («elles avaient le plumage blanc et un bec orange étincelant»).



Les enfants jouent avec les petites marionnettes une scène du début de l'histoire.



FÊTE DE L'ÉCOLE - 24 JUN 2022

La fête des écoles de Folligny Beauchamps a eu lieu le vendredi 24 juin.

C'est sous un temps nuageux que les enfants de la toute petite section au CM2 ont présenté leur spectacle sur l'Afrique, ponctué par un chant commun. A l'issue de ce spectacle, les enfants ont pu jouer aux différents stands proposés par l'APE : pêche aux canards, fakir, chamboutout et maquillage. Les parents ont pu reprendre leurs lots des tickets à gratter. Le séjour à Cerza a été gagné par une famille de l'école. C'est malheureusement sous la pluie que les parents ont pu se restaurer.



RAPPEL : INSCRIPTION À L'ÉCOLE

L'inscription de vos bambins se fait au préalable en mairie muni du carnet de santé de l'enfant et de votre livret de famille. Il faut également prendre rendez-vous avec le Directeur du RPI BEAUCHAMPS/FOLLIGNY, Monsieur SUZANNE.



Vous souhaitez plus de renseignements ?

Contactez la mairie de Folligny au 02 33 61 33 11 ou par mail à mairie@folligny.fr. Vous pouvez également contacter l'école au 02 33 61 38 65 ou à ce.0501100Z@ac-normandie.fr.

BILAN DE LA CANTINE À 1 €

Depuis septembre 2021, le conseil municipal, par délibération, a fixé des tarifs pour la cantine modulés en fonction du quotient familial. Ce sont 76 enfants, issus de 60 familles, qui mangent régulièrement à la cantine de Folligny.

L'objectif de cette mesure est de soutenir les familles en difficulté et d'assurer aux enfants au moins un repas équilibré par jour. Trois tarifs ont ainsi été votés :

- Pour les familles modestes dont le quotient familial est égal ou inférieur à 595, le repas de cantine est facturé 1 €
- Il passe à 3,50 € pour les familles dont le quotient familial est situé entre 596 et 1499
- Les familles ayant un quotient familial égal ou supérieur à 1500 sont facturées 3,90 € le repas.

Les élus sont engagés dans une démarche sociale, mais aussi environnementale, ainsi les repas servis aux enfants contiennent 30 % de produits issus de l'agriculture biologique.

Répartition des familles selon le quotient familial

Repas à 1 € 5 familles	Repas à 3,50 € 43 familles	Repas à 3,90 € 12 familles
----------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------

BILAN DES LOISIRS EN FOLIE



Le centre de loisirs *Les LOISIRS EN FOLIE* de Folligny a accueilli les enfants du 11 au 22 avril sur les thèmes du *Pays imaginaire de Peter Pan* et *Les Mystérieuses Cités d'Or*. Jacques PIETTE est également intervenu auprès des enfants pour leur faire découvrir la photographie.

Pour le plus grand plaisir des enfants, Mylène COURREY et Jacques PIETTE reprendront leurs activités début septembre.



Un renseignement,
une question, sur *LES LOISIRS EN FOLIE* :
alsh@folligny.fr ou 02 33 61 33 11



Associations

ASSOCIATION LES LOISIRS

L'association des loisirs de Folligny, La Beslière, Le Mesnil-Drey reprend sa vitesse de croisière après cette longue crise sanitaire. En effet, nous avons organisé le 16 avril notre chasse aux œufs qui fut un franc succès.

Le 11 juin notre vide-grenier s'est parfaitement déroulé avec plus de 50 exposants et de nombreux visiteurs.

À la rentrée nous réfléchissons à une nouvelle manifestation, mais pour l'heure rien n'est encore arrêté.

Nous sommes ouverts à toutes propositions de nos concitoyens.



Contact
Michel ROTTER 06 37 16 55 23

ASSOCIATION FOL'KLORE

L'association follignaise de sauvegarde et de valorisation du patrimoine *Fol'Klore*, nouvelle venue dans le monde associatif, a pour objet la promotion du patrimoine architectural et paysager local, la mise en valeur et la sauvegarde des lieux et bâtiments historiques, véritables mémoires vivantes de nos trois communes. La qualité du cadre de vie sur le territoire et les préoccupations liées au développement durable sont également au cœur des objectifs de l'association. La première étape sera l'obtention du label *Village Patrimoine*. Réponse dans quelques mois...



Un bureau composé de six personnes avec une équité parfaite entre nos trois communes.

Président : David BONJOUR, La Beslière
 Vice-Présidente : Stéphanie LE CORFEC, Folligny
 Secrétaire : Emilie BERTAILS, Folligny

Vice-secrétaire : Stéphanie TIROT, Le Mesnil-Drey
 Trésorière : Claire LEFEVRE, La Beslière
 Vice-Trésorière : Michèle LAINE, Le Mesnil-Drey

Sans oublier les nombreux bénévoles soutenant l'association et très actifs lors de nos dernières manifestations.

Fol'Klore c'est de l'animation autour de notre patrimoine et la création de lien social. Une manière de faire vivre le patrimoine et d'avoir un regard plus global sur l'évolution de nos villages.



Contact

folklorefolligny@gmail.com
 06 74 01 46 58

Culture & patrimoine

BOITES À LIVRES, UN APPEL

Mobilier des villes et villages, les boîtes à livres prennent de multiples formes partout en France : anciennes cabines téléphoniques, boîtes aux lettres aménagées, maisonnettes en bois, cabines de plage rayées, tonneaux à étagères... l'originalité de chacune habille le paysage des rues et des lieux de passage et invite à la culture et au partage : « *Empruntez, Lisez, Partagez* » est sa maxime.

Ici aussi nous avons les nôtres : à la forme d'un placard longiligne, bien compartimenté pour que le rangement par thème soit facile, avec des ouvertures de portes ingénieusement simples, recouvert d'un petit toit personnalisé pour chacune de nos trois communes, et harmonieusement habillé des couleurs locales. C'est de la fabrication pure souche, made in Mesnil Drey, créations originales et peintures maison, elles sont uniques !

Alors quel dommage qu'une de ces œuvres de lien social ait été endommagée ! Une porte arrachée, des livres brûlés, la lecture sur papier s'enfuit-elle donc de notre quotidien ? Et pourtant sa place n'est-elle pas aussi dans nos rues ? Un appel est lancé, celui de respecter ces objets insolites qui ornent nos mairies et offrent à tout un chacun un moment de distraction à ramener chez soi.



PATRIMOINE MIS EN VALEUR



Avec l'association *Fol'Klore*, nous avons arpenté nos 3 communes avec la commission *Village Patrimoine*. Après un audit en début d'après-midi, nous sommes allés faire découvrir nos si belles communes : notre patrimoine architectural, le Py Park, notre lavoir, nos chemins, notre bocage, nos églises, etc. Allons-nous obtenir ce si beau label *Village Patrimoine*?! Réponse dans quelques semaines... En tout cas, nous avons tout donné pour mettre nos communes en avant et valoriser notre territoire.

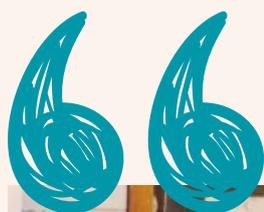
Mobilités

CET ÉTÉ, RENDEZ-VOUS EN BUS À GRANVILLE !



La Communauté de communes Granville Terre et Mer a adopté un nouveau plan mobilité et cela concerne dorénavant notre commune. En effet, le rétro littoral est mis en situation tout l'été. Une ligne reliera gratuitement le collège de La Haye-Pesnel à Granville, en passant par Folligny, Saint-Sauveur-la-Pommeraye (le Repas), Saint-Jean-des-Champs (l'Hermitière) et Saint-Planchers (les Perrières et le Theil).

Un bus partira toutes les heures de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h, tous les samedis de juillet et août. Le terminus granvillais est à l'arrêt *ZA Taillais*, avec des horaires calculés en fonction de la ligne I vers le centre-ville. On compte sur vous pour faire valoir ce nouveau service et que cet essai se concrétise pour toute l'année.



Rencontre avec Edwige Touzé,
Ancienne habitante de La Beslière



Souvenir de la commune

« J'ai vécu les 7 premiers jours de ma vie au-dessus de la mairie avant de rejoindre le Village Tostain. J'ai quitté notre beau village à 17 ans pour « monter à la capitale », suivre mes études et j'y réside encore aujourd'hui.

Septembre 1977, j'ai 4,5 ans, c'est le premier jour de la rentrée des classes. J'ai des chaussons tout neufs accrochés à la patère du vestiaire à côté de la douzaine d'autres paires de mes camarades d'école. La salle de classe sent bon la craie, madame Paysan notre maîtresse me semble si gentille. Je suis une grande, la plus jeune de la famille Touzé, je peux enfin rejoindre mes 5 cousins et ma sœur Nathalie dans l'école de la Beslière. À nous 6 nous formons plus de la moitié des élèves de la classe.

Maternelle, CP, CEI, nous sommes seulement 2 dans la classe : mon cousin Thierry et moi. J'adorais quand je pouvais annoncer toute fière à mes parents que j'étais la première de la classe, « et tu es aussi avant-dernière » me disait mon père en blaguant et sur le moment je trouvais ça dommage de n'être que 2 dans la classe, ensuite Gildas Girard nous rejoindra dans notre classe, chouette on était 3!

Rapidement, grâce à la télévision je me suis rendu compte que notre école était exactement comme dans la série TV « la petite maison dans la prairie » : une grande pièce et

toutes les classes qui y cohabitent depuis la maternelle jusqu'au CM2 et je trouvais ça super d'être tous ensemble, surtout avec mes cousins.

Je me souviens très bien à mon entrée au collège Louis Beuve de La Haye-Pesnel, combien les profs trouvaient que les élèves de La Beslière avaient un bon niveau. (Je crois que c'est là que j'ai vraiment commencé à être chauvine) Madame Paysan faisait vraiment bien la classe et nous a appris la valeur du travail, je lui dois beaucoup.

Après son départ à la retraite, une grande fête a été organisée en l'honneur de notre maîtresse qui réunissait tous les anciens élèves disponibles. Nous étions plus d'une centaine, c'était une fête merveilleuse dans la grande salle des fêtes de Folligny avec des retrouvailles émouvantes. J'ai alors découvert que mon père faisait partie de ses tout premiers élèves et que je faisais partie des presque derniers élèves.

De nos jours, lorsque j'explique à mon entourage parisien combien j'ai adoré mes années d'école à la Beslière, je ressens de l'étonnement dans leurs yeux, nombreux sont ceux qui découvrent le concept de classe unique et je vois aussi briller leurs yeux d'envie d'amusement.»

Regard extérieur sur la commune

« Je suis très fière de mon village natal où j'aime revenir le plus souvent possible. J'ai l'impression qu'il revit et cette volonté de redynamiser nos 3 communes de La Beslière, Folligny et Le Mesnil Drey me ravit et me rend encore plus chauvine !

J'ai la chance de recevoir le petit journal à Paris et de suivre les actualités sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram. Beaucoup de communication et une belle communication, jusqu'à gagner le prix du meilleur site web des villages de moins de 5000 habitants !

Des visites de jardins, des événements pour nos aînés comme pour les plus jeunes, le retour du vide grenier, une exposition en pleine nature, des boîtes à livres où j'aime aller déposer et emprunter des romans, des pièces de théâtre qui viennent jusque chez nous, la réouverture d'un bar-tabac, véritable lieu de vie et de rencontres, des mairies et des villages bien fleuris et bientôt un petit jardin public et le summum que j'ai pu suivre en direct sur Facebook : « Pierres en lumières », comme elle est belle notre église et toutes ces bougies dans le cimetière, c'était magnifique, je me suis empressée de montrer la vidéo et les photos à tout mon entourage... Chauvine un jour, chauvine toujours.

J'ai aussi découvert récemment sur les réseaux sociaux le manoir de la Beslière, waouw, ce lieu se refait une beauté avec des produits de qualité et locaux et des propriétaires dynamiques et communicants, bravo ! Ça me fait chaud au cœur de voir notre village en plein dynamisme et je souhaite que cela dure longtemps longtemps longtemps. Bravo à tous pour tout ce que vous faites. »



Anecdote

« C'est le grand jour, celui où nous allons chez René Lenoir qui habitait entre l'école et l'église de La Beslière pour appeler ma marraine Gisèle Bodereau (née Touzé à la Beslière). La seule personne du village à ma connaissance à disposer du téléphone. Entendre le bruit du cadran du téléphone noir qu'on faisait tourner pour composer le numéro de téléphone, tenir près de nos oreilles à ma mère, ma sœur et moi l'unique petit écouteur rond, entendre les « bip bip bip » de la ligne que j'imagine filer

à toute vitesse sur les fils de téléphone jusque dans la maison de ma marraine en région Parisienne, allo, dis mon père ? Allo répond ma marraine, ça y est la connexion est faite, ça me paraît magique et la magie existait plusieurs fois par an grâce au téléphone de René Lenoir qui nous permettait de communiquer avec les personnes chères parties habiter loin.

En parlant de communiquer, je travaille depuis plus de 20 ans dans la communication... »



CITOYENNETÉ

Entretien



DÉSHERBAGE

Afin de réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides pour le grand public, les modalités visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national ont interdit, à partir du 1^{er} janvier 2022, la vente aux particuliers ainsi que la détention et l'utilisation par ces derniers, de tous les produits phytopharmaceutiques, à l'exception des produits de biocontrôle, des produits à faible risque et des produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique.

C'est ainsi que depuis le 1^{er} janvier 2019, les produits phytopharmaceutiques «de synthèse chimique» sont interdits pour les utilisateurs non professionnels. (Article L353-7 du code rural). À cet effet, il est strictement interdit d'utiliser des désherbants pour traiter les mauvaises herbes sur la voie publique, mais également les propriétés privées à usage d'habitation (habitat individuel ou collectif), y compris leurs espaces extérieurs

et leurs espaces d'agrément (Loi n° 2014-110 du 6 février 2014, appelée loi Labbé avec une extension - arrêté du 15 janvier 2021). Le non-respect des conditions d'utilisation des produits phytosanitaires prévues par la loi est une infraction pénale qui sera passible de 6 mois d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende.

Néanmoins, seuls les produits phytopharmaceutiques d'origine naturelle sont disponibles à la vente. À cet effet, vous trouverez ci-joint une liste non exhaustive proposée par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

La réduction de l'usage des pesticides constitue une attente forte de chacun d'entre nous et une nécessité pour préserver à la fois la santé publique et la biodiversité. Nous comptons vivement sur votre diligence pour préserver notre bocage.

ÉLAGAGE DES ARBRES

Le défaut d'élagage en bordure des voies communales ou départementales rend les opérations de maintenance et/ou d'extension des réseaux aériens impossibles, ce qui constitue un risque d'endommagement des équipements des réseaux et l'interruption des services téléphoniques ou électriques.

En particulier, les frottements sur les câbles, ainsi que les chutes de branches en cas d'intempéries sont une cause importante de dysfonctionnement et sont susceptibles d'entraîner des dommages de nature à interrompre les services de télécommunications ou d'électricité et sont totalement de la responsabilité du propriétaire du terrain et à sa charge.

Aussi, nous vous remercions de bien vouloir procéder aux opérations d'entretien (débroussaillage, coupe d'herbe, élagage et abattage notamment) de vos plantations situées aux abords des réseaux téléphonique et électrique vous incombant et respecter une distance minimum d'un (1) mètre des lignes aériennes.



JOURNÉE CITOYENNE - LES BAMBOUS



Le 9 avril dernier a eu lieu la journée citoyenne de nos communes.

À cette occasion, locaux et élus se sont retrouvés à Folligny pour élaguer les bambous près du parking en allant vers l'école des garçons.

Après quelques heures d'efforts le puits, les sécateurs et les tronçonneuses en sont venus à bout et le square est réapparu en entier. Le puits et les arbres cachés sont ainsi remis en valeur. Les racines des bambous ont été arrachées ultérieurement par l'entreprise Hallais, et de la pelouse a été semée.

Vous pouvez dorénavant profiter de ce nouvel espace ou une nouvelle table de pique-nique sera bientôt installée.

Associée à l'aire de jeu et du terrain de boule, c'est l'occasion pour nos citoyens de passer un agréable moment au sein de notre bourg et de profiter pleinement de la saison estivale.

Gestion des déchets

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La communauté de commune Granville Terre et Mer assure la collecte des ordures ménagères. Pour nos communes, le passage du camion est le vendredi matin. Quelques règles à rappeler :

- Pas de vrac
- Déposer les déchets en sacs fermés
- Utiliser des sacs transparents disponibles en mairie ou à acheter dans les commerces.

Le guide du tri des déchets est disponible en mairie et peut s'avérer une source d'informations pour le tri, le recyclage....

Tri sélectif

Recycler, c'est préserver la nature, car cela évite d'aller sans cesse puiser dans les matières premières. N'oublions pas que la nature nous donne beaucoup, mais que nous avons tout intérêt à la préserver. Certaines matières premières sont renouvelables (bois), tandis que d'autres se sont formées il y a 20 et 350 millions d'années (pétrole) et ne sont pas éternelles. C'est pourquoi, des containers sont disposés dans chaque commune.



Un renseignement, une demande ?
mairie@folligny.fr - 02 33 61 33 11

Adoptez
les bons gestes,
je m'occupe du reste !



Nuisances

LES CHATS ERRANTS

La prolifération de chats dans notre commune devient préoccupante.

Nous vous rappelons que la divagation des animaux est interdite sur la voie publique et est passible d'une amende.

Les animaux doivent être pucés afin de pouvoir être identifiés en cas de besoin et stérilisés.

Tout animal doit être tenu en laisse sur la voie publique, que les déjections doivent être ramassées par leur propriétaire pour le respect de tous.

Les chats errants peuvent être capturés et conduits à la fourrière.

Enfin, dernier rappel, et sûrement le plus important : l'adoption d'un animal de compagnie doit être un choix réfléchi, car il représente un engagement de plusieurs années. La divagation est bien souvent la conséquence de l'abandon.



URBANISME

Projets

RÉUNION PUBLIQUE LA CELLULE COMMERCIALE JOURNÉES PARTICIPATIVES



Le 30 avril dernier, nous vous avons présenté la construction du futur bar-tabac presse et le futur jardin public paysager en centre bourg. Vous étiez près de 80 personnes au rendez-vous. Beaucoup d'interrogations ce soir-là, des échanges constructifs, vous êtes nombreux à être reparti convaincu et soutenir le projet... Challenge réussi!

Ce futur bâtiment se traduit par :

- Insertion optimale par son architecture;
- Bâtiment extrêmement performant de niveau E3C2;
- S'inscrire dans la typologie urbaine du village rappelant les caractéristiques de notre lavoir;
- Implanter le bâtiment en prenant

- en compte l'orientation solaire;
- Préserver la biodiversité du lieu;
- Mettre en valeur le site, maintenir et augmenter les surfaces perméables;
- Utiliser des matériaux bio sourcés (Paille, Terre crue, Bois, Chaux...);
- Mise en place de systèmes low-Tech économes en énergie;
- Une acoustique très performante...

Ce futur bâtiment s'inscrit dans une démarche volontariste d'écoconception et d'écoconstruction.

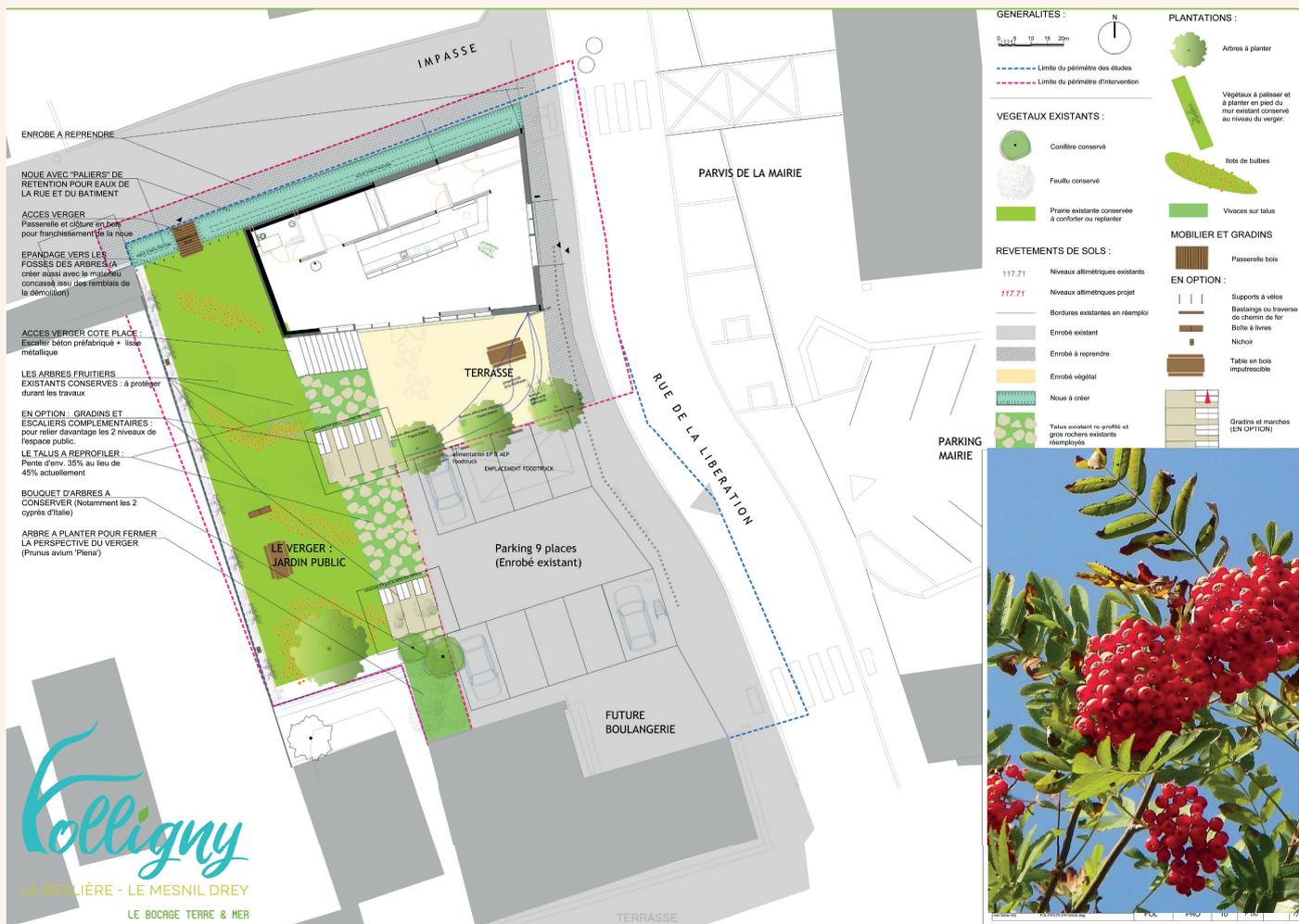
Cette dynamique voulue implique un investissement particulier de tous les acteurs autour de ce projet afin d'inscrire sur notre commune un lieu précurseur & emblématique.

Dès que le chantier sera démarré, nous allons mettre en place deux

journées participatives. Une sur les matériaux et la seconde sur le petit jardin. Pour les premières journées participatives, nous allons mettre en place des ateliers pour fabriquer un mur en terre au sein du futur bar avec l'entreprise sur site et notre assistant à maîtrise d'ouvrage, les 7 Vents à Coutances.

Pour la participation du second atelier, nous vous inviterons à participer à l'événement « LANCER DE BULBES » afin que chacun puisse planter et découvrir ce futur lieu convivial à Folligny.

En tout cas, vos nombreux retours positifs nous donnent encore plus de motivation pour que toute l'équipe municipale s'attache à réaliser un projet de qualité.



LA CARTE COMMUNALE

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de Granville Terre et Mer va remplacer la carte communale de la commune, prochainement. Les habitants sont invités s'ils le souhaitent à formuler des observations et propositions sur un registre mis à la disposition du public dans toutes les mairies du territoire de Granville Terre et Mer. Ce PLUI devra être compatible avec le SCOT (Schéma de COhérence Territorial).

LOTISSEMENT LE JARDIN DE LA PRIEURÉE



Le nouveau lotissement du jardin de la Prieurée, commence à prendre forme! Toutes les parcelles ont été vendues avec succès, nous avons eu plus de demandes que de terrains disponibles.

Nous sommes bien à vivre à Folligny!

Actuellement 6 maisons sont habitées, d'autres, c'est pour bientôt, pour certaines les travaux sont en cours, il reste 2 parcelles où le terrassement devrait débuter. Les panneaux de circulation du lotissement viennent d'être installés pour plus de sécurité, la voie est à sens unique. L'aménagement de la voie sera réalisé quand toutes les maisons seront prêtes.

Des maisons et une MAM!

Vous avez pu apercevoir ou bien peut-être entendu parler, dans le lotissement du jardin de la Prieurée, une des maisons est occupée non pas en logement principal, mais en MAM.



Une MAM c'est quoi?

C'est une Maison d'Assistantes Maternelles. Ce sont plusieurs assistantes maternelles qui se regroupent dans une structure commune entièrement dédiée à l'accueil des enfants. Ce projet a été réalisé par Mme BIDOT Hélène et Mme LEPROVOST Natacha, ce duo a été rejoint, par Mlle SONNEVILLE Anne-Sophie, résidentes toutes les 3 sur notre commune est diplômées du CAP petite enfance. La MAM a ouvert le mardi 14 juin, elles accueillent les enfants de 6 h à 20 h du lundi au vendredi dans un espace de 150 m² équipé d'une pièce de motricité et d'un espace jardin avec une structure en bois pour que les enfants puissent s'épanouir. Une porte ouverte aura lieu en Septembre. Cette occasion vous permettra de faire leur connaissance.

DES JARDINIÈRES COLORÉES

Le fleurissement de la saison est en place! Cette année, nous voulions encore plus marquer les esprits, les jardinières sont très colorées! Nous continuons à embellir et développer notre fleurissement et nos aménagements sur nos trois communes... Vous, habitants de nos communes, une idée sur le fleurissement? Nous sommes à votre écoute. Toute idée est bonne à prendre! Une commune participative est une commune vivante & dynamique.



ÉCONOMIE

Nos commerces

RÉOUVERTURE DU MANOIR DE LA BESLIÈRE



Nous sommes ravis de vous annoncer la réouverture du Manoir de la Beslière après plusieurs mois de travaux. Le premier gîte pour 2 à 4 personnes a ouvert ses portes et accueilli ses premiers hôtes au mois de mai, et le deuxième gîte avec des chambres familiales pour 6 à 8 personnes, ouvrira dans l'année. Les propriétaires, Claire & David ont fait appel à des artisans locaux pour la rénovation du bâtiment, qu'ils ont voulu garder authentique. Murs de pierre, cheminées et parquet continueront d'embellir le Manoir à travers les âges.

La literie commandée est de fabrication normande, tout comme les produits d'accueil proposés. Les clients peuvent aussi déguster les œufs frais de nos poules au petit-déjeuner ou croquer dans les cerises fraîchement cueillies. Nous essayons de faire vivre à nos invités une expérience la plus locale possible. David, guide touristique, propose également des tours à vélos de la région afin de découvrir l'intérieur des terres et le bord de mer.

N'hésitez pas à vous arrêter lorsque vous passez devant le Manoir, ils seront ravis de vous faire découvrir les lieux.



Vous pouvez réserver en ligne sur www.manoirdelabesliere.com et suivre les aventures du Manoir sur Instagram/facebook : Le manoir de la Beslière.

AUX BONS JOURS



Monsieur et Madame BONJOUR, au Repas, proposent dorénavant une formule à emporter. Ils ont des plats à emporter tous les jours à l'épicerie. Ils peuvent livrer l'après-midi à partir de 15,00 € avec 1,50 € de frais de livraison.

Les plats à emporter sont au prix de 6,90 € la part (sauf quand c'est coucous, paëlla & choucroute). À partir de 4 ou 5 parts, c'est mieux de les appeler pour réserver.



Tél 06 81 57 60 46 ou 02 33 61 32 77

Horaires de l'épicerie : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 30 à 20 h 30 et le dimanche de 8 h à 20 h 30 | Fermeture le mercredi

LOISIRS

Événements

RENDEZ-VOUS DANS MON JARDIN



Une seconde édition confirme le succès de ce moment convivial!

Mise en avant du Py park de Folligny : lieu de mémoire à la suite des bombardements allemands du 17 juin 1940, la gare a été reconstruite, fortifiée et occupée par l'armée allemande afin de contrôler les transports de marchandises et de troupes. Nous visiterons les deux salles souterraines et les espaces extérieurs. Des panneaux d'informations retraçant cette période sont installés sur le site.

- **Visite du Jardin « Les Doucoeurs » d'Olivier & Patrice** : jardin contemporain sur la commune de Folligny. Petit havre de paix où règne la zen attitude au sein d'un patrimoine architectural exceptionnel.
- **Présentation en centre-bourg de Folligny du futur jardin public** : véritable poumon vert du bourg, il sera accessible à tous, lieu de rencontre et de convivialité. Présentation du futur bar-tabac, de ses matériaux biosourcés, de son architecture environnementale.
- **Mouvement au jardin au Mesnil-Drey** : découverte et démonstration du Tai-chi chuan. Postures de Tai chi et les cyanotypes de Jacques (thème nature et mouvement) Mouvement du cheval et Tai chi. Exposition photos de Jacques PIETTE. (Lieu dit L'hôte Le Mesnil-Drey)
- **Moment de convivialité** autour d'une collation avec nos pâtissières de talents!!!

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine... avec plein d'idées nouvelles. Merci à nos nombreux visiteurs pour le déplacement. Merci chaleureusement à Olivier & Patrice pour leur accueil, merci infiniment à Pascale pour cet art présenté (Vidéo sur notre page Facebook). Merci à Jacques Piette pour son exposition. Merci à l'association Fol'Klore, aux nombreux bénévoles de près ou de loin, chacun a contribué au succès de ce rendez-vous incontournable sur nos communes.

FESTIVAL PIERRE EN LUMIÈRE, UN SUCCÈS À LA BESLIÈRE !

Né dans l'Orne en 2009, Pierre en Lumières est le festival du patrimoine normand. Ensemble, les cinq Départements normands, en partenariat avec la Région Normandie et la Fondation du patrimoine, organisent le temps d'une soirée une animation locale pour mieux faire connaître notre patrimoine.

Cette année l'association Folklore a décidé d'apporter sa pierre à l'édifice en mettant en valeur l'église de la Beslière. Environ 150 personnes sont venues à la Beslière le samedi 21 mai au soir pour assister au concert des Quar'tSaxes. Les saxophonistes ont joué dans une église illuminée par les bougies et remplie de spectateurs. À la sortie, il faisait nuit et tous ont pu admirer l'édifice et ses allées éclairés par les seuls photophores, torches et lampions. L'image était unique, l'ambiance féérique : l'église avait revêtu son plus simple habit de lumière.



CHASSE AUX ŒUFS



L'association des Loisirs de Folligny, Le Mesnil-Drey & La Beslière a organisé une chasse aux œufs de Pâques le samedi 16 avril dernier au champ de foire de Folligny. Deux formules étaient proposées selon l'âge des enfants : un parcours 2 à 5 ans « À la découverte des œufs » et un parcours 6 à 11 ans « 6 œufs par concurrent »

Quel succès, une cinquantaine d'enfants présents sur site pour récupérer un maximum d'œufs en chocolat et tout cela sous un soleil exceptionnel! Merci à l'association pour cette tradition qui enthousiasme petits & grands.



PETIT RETOUR SUR L'ÉDITION 2022 DU TOURNOI DE FOOT



Dimanche 12 juin, le FC du Thar (pour rappel né de la fusion entre l'as folligny et l'ES Haylande) organisait son premier tournoi de foot depuis la fusion en mai 2021 sur le stade du champ de foire à folligny à la date habituelle du tournoi organisé traditionnellement par l'as folligny.

Le club se réjouit du nombre d'équipes participantes (23 sur un maximum de 24 possible) et du nombre de spectateurs qui s'est déplacé pour se restaurer le midi ou regarder les rencontres l'après-midi avec des conditions météorologiques parfaites. Les équipes présentes, constituées de 8 joueurs, venaient principalement du canton Hayland, du Granvillais, de l'Avranchin et du Coutançais. Les 23 équipes se sont affrontées dans un bon état d'esprit dans une journée qui

a vu se disputer 69 matchs de 10 h à 18 h. Le dernier coup de sifflet sur les coups de 18 h a vu l'équipe des titis (jeunes joueurs d'Avranches) remporter le tournoi et le trophée mis en jeu. Dans le tournoi complémentaire, victoire des poppy (jeunes joueurs de Granville). On vous donne déjà rendez-vous pour la prochaine édition qui aura lieu l'année prochaine, comme le veut la coutume, le 2ème dimanche de juin. On vous attend encore plus nombreux que cette année.

Le prochain événement organisé par le FC Thar sera le concours de pétanque, toujours au champ de foire de folligny, le dimanche 7 août 2022. L'heure de début du tournoi reste à définir, mais il est probable que le concours commence en fin de matinée au lieu de 14 h les années précédentes.

COMMUNICATION

Digital

LE SITE INTERNET FÊTE SES 1 AN!

Le 21 juin 2021, premier jour de l'été, la commune de Folligny présentait aux habitants son nouveau site internet. Après un an de vie active, le site suscite toujours de l'intérêt : plus de 1000 personnes sont venues le visiter au moins une fois pour une durée de 3 minutes en moyenne!

C'est la rubrique Actualités qui intéresse le plus les habitants, elle est d'ailleurs mise à jour toutes les semaines par Marine Levesque de l'agence Navie afin d'informer la population des derniers événements : rendez-vous dans mon jardin, videgrenier, journée citoyenne... Au total, plus d'une cinquantaine d'articles ont été publiés.

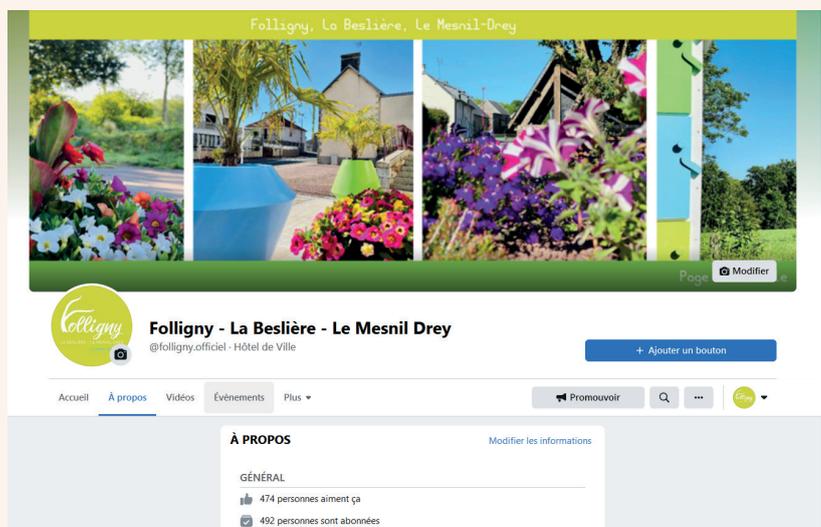
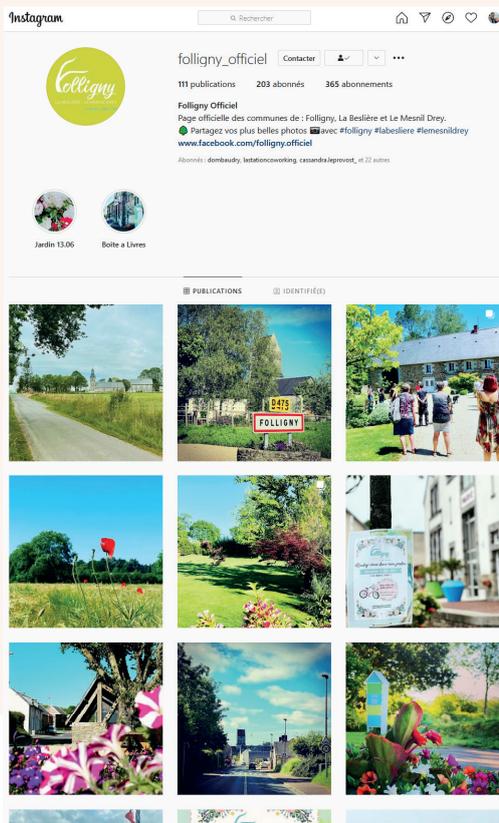


Nous sommes très fiers de cette présence en ligne qui avait d'ailleurs été saluée lors des Trophées de la Communication où la commune avait remporté la deuxième place dans la catégorie Meilleur site internet de moins de 5000 habitants.

Pour découvrir ou redécouvrir notre site, rendez-vous sur folligny.fr

FACEBOOK & INSTAGRAM

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre à travers les réseaux sociaux. Pratiquement 700 abonnés sur Facebook et quasiment 270 sur Instagram! Bel exploit pour une commune comme la nôtre. Nous faisons vivre nos pages en actualisant le graphisme par rapport aux événements de nos communes, mais également par rapport aux 4 saisons et/ou aux manifestations sur nos communes.



Instagram : [folligny_officiel](https://www.instagram.com/folligny_officiel)
Facebook : [folligny.official](https://www.facebook.com/folligny.official)

GRANVILLE

TERRE ET MER

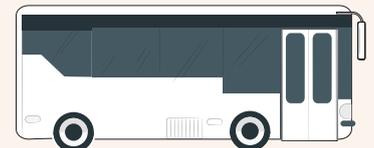
Jeunesse

PÔLE ENFANCE D'YQUELON

Une toute nouvelle Maison de la petite enfance a ouvert ses portes en avril 2022 à Yquelon. Une réalisation qui offre un espace de vie adapté, fonctionnel et inondé de lumière aux tout-petits du territoire de Granville Terre & Mer.

Un guichet unique pour la petite enfance

Ouvert depuis le 19 avril dernier et rassemblant tout un pôle de services dédiés à la petite enfance, ce nouvel équipement a pour ambition de devenir un véritable espace ressource pour les familles et les professionnels. Il regroupe un guichet unique d'informations, un multi-accueil de 40 places, une crèche familiale, un relais petite enfance, un lieu d'accueil enfants-parents et un espace de consultation pour la PMI (Protection Maternelle Infantile - service du Département). La mise en œuvre d'actions autour de la parentalité et la création de nouveaux partenariats devraient s'en trouver naturellement facilités.



GRATUITÉ DES TRANSPORTS SCOLAIRES DÈS LA RENTRÉE

C'est une volonté forte de la Communauté de communes : à compter de la prochaine rentrée, les transports scolaires seront gratuits pour tous les scolaires résidants sur les 32 communes du territoire de Granville Terre & Mer. GTM a décidé de prendre totalement en charge leur abonnement, que ce soit sur son réseau Néva, ou sur le réseau régional Nomad. Cela représente un coût important pour Granville Terre & Mer : 240 000 € en faveur de la jeunesse. En zone urbaine, les lignes scolaires du réseau Néva ont été réadaptées pour mieux desservir les établissements. Sur le territoire, les transports scolaires continuent d'être assurés par le réseau régional Nomad. Mais dès septembre, l'un et l'autre seront gratuits.

Pensez à inscrire votre enfant !

Attention, même gratuite, une carte de transport scolaire nominative reste obligatoire pour chaque enfant de moins de 18 ans résidant sur le territoire et utilisant régulièrement les réseaux Néva ou Nomad pour se rendre dans son établissement scolaire.



Si votre enfant réside à Granville et est scolarisé à Granville, il voyage sur le réseau Néva :
Inscrivez-le entre le 27 juin et le 2 septembre sur granville-terre-mer.fr/déplacements, et munissez-vous d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile.

Un souci avec internet ? L'inscription sera possible auprès du service Mobilités Néva, lors de permanences à l'Agora, quartier Saint-Nicolas, à Granville, du 27 juin au 8 juillet et du 22 août au 2 septembre, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.



Si votre enfant réside sur l'une des communes de Granville Terre & Mer (hors Granville) et est scolarisé sur le territoire ou en dehors, il voyage sur le réseau Nomad :
Inscrivez-le entre le 14 juin au 31 juillet sur nomad.normandie.fr

> Retrouvez les cartes, points d'arrêt, horaires et toutes les infos sur granville-terre-mer.fr/deplacements

Environnement

PRIME ÉNERGIE RENOV'

Granville Terre & Mer, la communauté de Communes a créé son espace France Rénov' : **GTM RENO V'**.

Elle a missionné les 7 VENTS DU COTENTIN pour aller à la rencontre des usagers du territoire et leur apporter une assistance technique et administrative gratuite, neutre, indépendante et professionnelle dans leurs démarches de rénovation énergétique.

À cet effet, GTM RENO V'», facilite les démarches des usagers :

- Guide les habitants dans leur choix de travaux : Matériaux, systèmes, mise en œuvre, isolation, chauffage, menuiseries, ventilation, production d'énergies renouvelables, etc.
- Permet aux usagers de connaître et d'accéder à toutes les possibilités de financement dans le cadre de la rénovation énergétique : Aide de l'état, de région, du département, crédits d'impôts, prêts à taux zéro, etc.
- Guide dans les choix des artisans labellisés RGE...

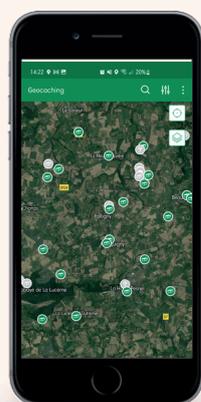
À noter que l'accompagnement de GTM Rénov' constitue uniquement une assistance technique et administrative et non une aide financière pour les travaux de rénovation. Toutefois, les conseillers sont là pour vous aiguiller aux mieux et trouver les aides financières disponibles et adéquates avec votre projet.



Contact : par téléphone au 02 33 19 01 40,
par mail à info@7vents.fr ou sur internet : www.7vents.fr



LES P'TITS PLUS!



Insolite LE GÉOCACHING

Géocaching, c'est quoi ?!

Le Geocaching est une activité de plein air consistant à retrouver dans la nature, à l'aide d'un GPS ou d'un smartphone, des boîtes cachées par d'autres personnes. Géocaching est à Folligny, à vous trouver le lieu sur notre territoire!

3 étapes avant de partir à l'aventure



1. Créez un compte

Créez un compte en ligne ou sur l'application Geocaching® pour afficher la carte de toutes les caches proches de vous.



2. Trouvez une géocache

Grâce à l'application, dirigez-vous vers une cache aux environs. N'oubliez pas votre stylo !



3. Partagez votre expérience

Une fois la cache trouvée, signez le logbook en indiquant la date, reposez la cache où vous l'avez trouvée, puis loguez votre aventure en ligne.

TUTO CITRONNADE

VOUS AUREZ BESOIN :

- 1 citron
- 1L de l'eau
- du sirop d'agave (ou du sucre)
- 1 bouteille vide

INSTRUCTIONS :

1. Commencer par presser le citron dans un récipient. Vous pouvez filtrer le citron pour éviter que des pépins ou de la pulpe viennent s'installer dans votre boisson.
2. Versez le litre eau avec le jus de citron pressé.
3. Mettez du sirop d'agave (ou du sucre, mais le sirop se dilue plus facilement dans l'eau) à votre convenance : n'hésitez pas à goûter petit à petit.
4. Mettez le tout dans votre bouteille mise de côté. Et réservez au frais pendant 1h. Vous pouvez boire votre citronnade maison !

L'astuce en +
Conservez les peaux du citron utilisé pour votre nettoyeur multi-usage !



Les dates à retenir

Dimanche 4 septembre : fête des voisins - Le Mesnil-Drey

Dimanche 2 octobre : repas des aînés

Les numéros d'urgence

15
SAMU

115
SAMU
SOCIAL

17
POLICE/
GENDARMERIE

18
SAPEURS-
POMPIERS

112
URGENCES
(numéro européen)

114
numéro d'urgence
MALENTENDANTS

116 000
ENFANTS
DISPARUS

116 117
MÉDECIN
DE GARDE

32 37
PHARMACIE
DE GARDE

119
ENFANCE
MALTRAITÉE

39 19
VIOLENCES
CONJUGALES

02 41 48 21 21
CENTRE
ANTI-POISON